



### Ordre du jour

- 1- Suivi des objectifs de contrôles.
- 2- Contrôles de présentation des carcasses à la pesée.
- 3- Contrôles du classement des carcasses.
- 4- Suites de contrôles (courriers et procès-verbaux).
- 5- Bilans des missions réalisées en 2012 au titre de la PCM ovine.
- 6- Perspectives d'évolutions de la PCM ovine.

### 1- Suivi des objectifs de contrôles.

	2011		2012	
	Nombre abattoirs	Taux de contrôle plafonné	Nombre abattoirs	Taux de contrôle plafonné
Abattoirs communautaires (> 80 ovins/semaine, 4 contrôles/an)	102	95 %	97	97 %
Abattoirs nationaux (< 80 ovins/semaine, 1 contrôle/an)	76	72 %	77	83 %

- Niveau « communautaire » : taux atteints, amélioration de la réalisation des objectifs de contrôle.
- Niveau « national » : amélioration de la réalisation du taux de contrôle.

## 2- Contrôles de présentation des carcasses à la pesée.

### 2.1- Contrôles de présentation des carcasses d'ovins de moins de 12 mois à la pesée :

Indice de gravité des anomalies de présentation des carcasses :

- 1 = défaut mineur,
- 2 = défaut important,
- 3 = défaut majeur.

Année	2011	2012
Nombre de contrôles	448	477
Nombre de carcasses contrôlées	16634	16869
Nombre de carcasses avec indice de gravité > ou = 2	3492	3468
% carcasses avec indice > ou = 2	21,0 %	20,6 %

➔ Nombre stable de carcasses avec défauts importants ou majeurs.

### 2.1- Contrôles de présentation des carcasses d'ovins de moins de 12 mois à la pesée :

% des carcasses par indice de gravité des anomalies, par pièce anatomique :

INDICE DE GRAVITE DES ANOMALIES		1	1	2	2	3	3
ANNEE		2011	2012	2011	2012	2011	2012
PIECES ANATOMIQUES	ONGLET	30,0%	26,9%	5,5%	6,2%	1,9%	1,8%
	HAMPE	13,7%	14,2%	2,5%	2,6%	0,2%	0,1%
DEGRAISSAGE OU MISE A NU HORS ZONE AUTORISE	Face externe	5,8%	6,6%	1,7%	1,7%	0,9%	0,6%
	ŒILLET	4,4%	3,2%	0,5%	1,2%	0,1%	0,2%
	PAROI VENTRALE	6,1%	5,0%	1,9%	1,4%	0,1%	0,1%
	Poitrine	15,1%	14,1%	3,8%	3,7%	0,8%	0,7%
	Gras interne	2,2%	3,5%	0,0%	0,0%	1,3%	0,4%
AUTRES	Gorges	14,2%	11,0%	3,3%	3,7%	5,1%	3,5%
	A préciser 1	0,1%	0,3%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%
	A préciser 2	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

LEGENDE DES INDICES DE GRAVITE : 0 CONTROLEE - 1 DEFECTUE MINEUR - 2 DEFECTUE IMPORTANT - 3 DEFECTUE MAJEUR

- Augmentation du % de carcasses
- Diminution du % de carcasses

## 2.1- Contrôles de présentation des carcasses d'ovins de moins de 12 mois à la pesée :

- Pas d'évolution significative de la présentation des carcasses d'ovins de moins de 12 mois.
  
- 3 points à améliorer : onglet, hampe et poitrine.

## 2.2- Contrôles de présentation des carcasses d'ovins de plus de 12 mois à la pesée :

Année	2011	2012
<b>Nombre de carcasses contrôlées</b>	1305	1466
<b>Nombre de carcasses avec indice de gravité &gt; ou = 2</b>	418	473
<b>% carcasses avec indice &gt; ou = 2</b>	32,0 %	32,3 %

➡ % de carcasses avec des défauts importants ou majeurs constant.

## 2.2- Contrôles de présentation des carcasses d'ovins de plus de 12 mois à la pesée :

% des carcasses par indice de gravité des anomalies, par pièce anatomique :

INDICE DE GRAVITE DES ANOMALIES		1	1	2	2	3	3
ANNEE		2011	2012	2011	2012	2011	2012
PIECES ANATOMIQUES	ONGLET	15,6%	20,5%	10,2%	10,8%	10,9%	4,7%
	HAMPE	5,7%	25,0%	1,0%	3,3%	4,1%	0,2%
DEGRAISSAGE OU MISE A NU HORS ZONE AUTORISE	Face externe	3,2%	2,9%	1,1%	1,1%	1,8%	1,7%
	ŒILLET	1,9%	2,7%	0,5%	0,4%	0,3%	0,3%
	PAROI VENTRALE	3,5%	1,8%	0,5%	1,4%	0,1%	0,0%
	Poitrine	10,3%	15,8%	6,4%	8,5%	0,7%	4,0%
	Gras interne	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
	Gorges	19,6%	12,6%	1,7%	1,6%	5,4%	3,1%
AUTRES	A préciser 1	0,0%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

LEJENDE DES INDICES DE GRAVITE : 0 CONFORME-1 NIVEAU MINEUR-2 DEFAUT IMPORTANT-3 DEFAUT MAJEUR

- Augmentation du % de carcasses
- Diminution du % de carcasses

## 2.2- Contrôles de présentation des carcasses d'ovins de plus de 12 mois à la pesée :

### ➤ Taux d'anomalie encore élevé :

Améliorations à poursuivre par les opérateurs :

onglet, hampe et poitrine.

### ➤ Formation des contrôleurs FAM à la présentation des carcasses des ovins de plus de 12 mois.

### 3- Contrôles du classement des carcasses.

3.1- Contrôles du classement des carcasses d'ovins de moins de 12 mois.

3.3.1- Classement de la conformation à la classe entière.

Année	2011	2012
Carcasses contrôlées	15903	14979
Carcasses non classées	48	11
Carcasses avec classement différent entre document de pesée et marquage	0	2

3.1- Contrôles du classement des carcasses d'ovins de moins de 12 mois.

3.3.1- Classement de la conformation à la classe entière.

		2011	2012		
		Nombre carcasses	Nombre carcasses	% carcasses	% carcasses
<b>CONFORMATION</b>					
Sous-classement	(-) 2 classe en conformation	2	1	0,01%	99,89%
	(-) 1 classe en conformation	535	461	3,08%	
<b>Concordance Parfaite au tiers de classe</b>		13956	13378	89,38%	
Sur-classement	(+) 1 de classe en conformation	1335	1113	7,44%	99,91%
	(+) 2 de classe en conformation	27	15	0,10%	
<b>Nombre de carcasses classées contrôlées : TOTAL</b>		15855	14968	100,00%	
<b>ENGRAISSEMENT</b>					
Sous-classement	à (-) 2 classe et plus en engraissement	7	9	0,06%	99,91%
	à (-) 1 classe en engraissement	684	623	4,16%	
<b>Concordance parfaite à la classe</b>		14344	13805	92,26%	
Sur-classement	à (+) 1 de classe en engraissement	808	523	3,49%	99,91%
	à (+) 2 de classe et plus en engraissement	12	4	0,03%	
<b>Nombre de carcasses classées contrôlées : TOTAL</b>		15855	14968	100,00%	

• **Conformation et engraissement** : concordance parfaite à +/- 1 classe > 99% des carcasses. Légère tendance au sur-classement d'1 classe en conformation.

FranceAgriMer

### 3.1- Contrôles du classement des carcasses d'ovins de moins de 12 mois.

#### 3.3.1- Classement de la conformation au tiers de classe.

		2011	2012		
CONFORMATION		Nombre carcasses	Nombre carcasses	% carcasses	% carcasses
Sous-classement	à (-) 4/3 de classe et plus en conformation	0	0	0,00%	
	à (-) 3/3 de classe	2	5	0,15%	
	(-) 2/3 de classe en conformation	70	24	0,74%	
	(-) 1/3 de classe en conformation	350	249	7,66%	
<b>Concordance Parfaite au tiers de classe</b>		<b>2088</b>	<b>2557</b>	<b>78,63%</b>	<b>96,99%</b>
Sur-classement	(+) 1/3 de classe en conformation	330	348	10,70%	
	(+) 2/3 de classe en conformation	54	42	1,29%	
	à (+) 3/3 de classe et plus en conformation	10	27	0,83%	
	à (+) 4/3 de classe et plus en conformation	0	0	0,00%	
<b>Nombre de carcasses classées contrôlées : TOTAL</b>		<b>2904</b>	<b>3252</b>	<b>100,00%</b>	
ENGRAISSEMENT		Nombre	Nombre	%	%
Sous-classement	à (-) 2 de classe et plus en engraissement h + h'	0	2	0,06%	
	à (-) 1 de classe en engraissement i + i'	135	106	3,26%	
<b>Concordance parfaite à la classe j + j'</b>		<b>2639</b>	<b>3046</b>	<b>93,67%</b>	<b>99,94%</b>
Sur-classement	à (+) 1 de classe en engraissement k + k'	130	98	3,01%	
	à (+) 2 de classe et plus en engraissement l + l'	0	0	0,00%	
<b>Nombre de carcasses classées contrôlées : TOTAL</b>		<b>2904</b>	<b>3252</b>	<b>100,00%</b>	

• **Conformation et engraissement** : concordance à +/- 1 tiers de classe > 96%. Tendance au sur-classement en conformation d'1 tiers de classe.

ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

• 13

FranceAgriMer

### 3.2- Contrôles du classement des carcasses d'ovins de plus de 12 mois.

		2011	2012		
CONFORMATION		Nombre carcasses	Nombre carcasses	% carcasses	% carcasses
Sous-classement	(-) 2 classe en conformation	0	0	0,00%	
	(-) 1 classe en conformation	47	76	4,86%	
<b>Concordance Parfaite au tiers de classe</b>		<b>1152</b>	<b>1346</b>	<b>86,12%</b>	<b>99,87%</b>
Sur-classement	(+) 1 de classe en conformation	132	139	8,89%	
	(+) 2 de classe en conformation	2	2	0,13%	
<b>Nombre de carcasses classées contrôlées : TOTAL</b>		<b>1333</b>	<b>1563</b>	<b>100,00%</b>	
ENGRAISSEMENT		Nombre	Nombre	%	%
Sous-classement	à (-) 2 classe et plus en engraissement	2	1	0,06%	
	à (-) 1 classe en engraissement	105	121	7,74%	
<b>Concordance parfaite à la classe</b>		<b>1168</b>	<b>1364</b>	<b>87,27%</b>	<b>99,81%</b>
Sur-classement	à (+) 1 de classe en engraissement	52	75	4,80%	
	à (+) 2 de classe et plus en engraissement	6	2	0,13%	
<b>Nombre de carcasses classées contrôlées : TOTAL</b>		<b>1333</b>	<b>1563</b>	<b>100,00%</b>	

ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

• 14

### 3.2- Contrôles du classement des carcasses d'ovins de plus de 12 mois.

➤ **Conformation et engraissement :**

Concordance parfaite à +/- 1 classe > 99% des carcasses en cumul classements globalement conformes.

➤ **Conformation :**

Tendance à un sur-classement des carcasses.

➤ **Engraissement :**

Tendance à un sous-classement (mathématiques) des carcasses.

### 4- Suites de contrôles (courriers / procès-verbaux).

➤ **Courriers réglementaires :**

• **Note d'Information Réglementaire (NIR) :**

**14** courriers concernant la présentation non conforme des carcasses :

- Onglet
- Hampe,
- Plaie de saignée,
- Face externe de la carcasses,
- Poitrine.

➤ **Courriers réglementaires :**

• **Rappels à la Réglementation (RR) :** 14 courriers,

✓ **Présentation non conforme des carcasses :**

Onglet, hampe, poitrine et plaie de saignée.

✓ **Classement**

✓ **Marquage :** absence de la catégorie pour le classement, absence du n° de tuerie.

➤ **Procès Verbaux :** 3 PV (12 PV en 2011).

- Présentation non conforme des carcasses,
- Sur-classement des carcasses.

## 5- Bilans des missions réalisées en 2012.

➤ **Guide relatif aux opérations de parage de la plaie de saignée :**

Guide de bonnes pratiques pour la présentation de la plaie de saignée validé par INTERBEV ovin.

➤ **Formations :**

En interne à FranceAgriMer, formation des contrôleurs des services territoriaux : 4 sessions d'actualisation/harmonisation des contrôles PCM ovins.

➤ **Réingénierie des processus PCM :**

Ciblage des points d'évolution des procédures de contrôle à mettre en œuvre.

## 6- Perspectives d'évolutions du contrôle de la PCM ovine.

### 6.1 Mise en œuvre du plan d'action suite à réingénierie des processus PCM

- Suivi précis trimestriel quantitatif et qualitatif des contrôles :  
Respect strict des fréquences réglementaires.  
Suivi grâce au développement du système d'information des contrôles PCM.
- Révision de certaines procédures de contrôles notamment agrément et renouvellement de l'agrément des classificateurs.
- Développement formation interne.
- Améliorer la programmation des contrôles : connaissance du planning d'abattage, catégorie spéciale pour abattoirs à activité occasionnelle.

### 6.2 Renforcement de la collaboration inter-administration + interprofession

- DGCCRF : collaboration et action conjointe renforcée.
- Interbev ovins : demande de participation de 2 agents aux travaux sur les MAC